



## VILLE D'AIMARGUES

### COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 2014

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil QUATORZE, le DIX-NEUF MAI à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le **Conseil Municipal de la Ville d'Aimargues**, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur le Maire ; Jean-Paul FRANC**.

Les membres présents en séance :

Jean-Paul FRANC, Caroline BRESCHIT, André MEGIAS, Aude LE MOUEL, Christelle ROUX, Alain DUPONT, Christine CONSTANT, Wahid ABAHMAOUI, Giovanni MATINI, Marcel AURIERE, Bernadette MAUMEJEAN, Jean-Claude FOVET, Marie PASQUET, Martine GERAUD-COTTINO, Nadine LAUVRAY, Mikaël BREIT, Marie TOURVIEILLE, Mélissa GRANON-RAZIER, Michaël MANEN, Louis-Paul ANDRAUD

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Bernard JULLIEN à Alain DUPONT, Henri REBOUL à Christine CONSTANT, Stéphane DURAND à Caroline BRESCHIT, Tania LAFOND à Nadine LAUVRAY, Emmanuel VEZIAN à Michaël MANEN, Natacha MIGLIASSO à Louis-Paul ANDRAUD

Le ou les membres absent(s) :

Pierre-Yves LEGROS

Etaient excusés :

Bernard JULLIEN, Henri REBOUL, Stéphane DURAND, Tania LAFOND, Emmanuel VEZIAN, Natacha MIGLIASSO

Madame Caroline BRESCHIT, nommée SECRETAIRE DE SEANCE.

<b>Délibération</b>	<b>IDENTITE DE LA DELIBERATION</b>	<b>Nature du Vote</b>	<b>Décision</b>
2014-063	<b>DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET COMMUNE</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2014-064	<b>SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2014</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2014-065	<b>DEGREVEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES POUR L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2014-066	<b>CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2014-067	<b>DELIBERATION PORTANT MISE EN PLACE D'EMPLOIS VACATAIRES</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2014-068	<b>DOCOB NATURA 2000 VIDOURLE ET DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2014-069	<b>SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU VIDOURLE: DIGUES DU VIDOURLE - VALIDATION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE</b>	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H12.

**Le Maire,  
Jean-Paul FRANC**